



Ville de
Rixheim

28, rue Zuber - B.P.7
68171 RIXHEIM CEDEX
Tél. : 03 89 64 59 59
Fax : 03 89 44 47 07
www.rixheim.fr

CONSEIL DES AINES
Compte-rendu
de la réunion du jeudi 2 décembre 2021

SERVICE Culture / Événementiel
culturel@rixheim.fr
Dossier suivi par :
Catherine BAUER/ Manuela FILLINGER

Liste de présence

| Participants | Présents |
|---------------------------|----------|
| ALLHEILLIG Roland | Exc |
| BOLLI Gilbert | X |
| CARRIERE Bernadette | X |
| DAGONET Michel | Exc |
| DEDOURS Dominik | X |
| DEPOUX Bernadette | X |
| DIETMANN Pierre | X |
| DRESEL Claire | X |
| DUBOIS Daniel | X |
| FATH Emile | Exc |
| FREYHEIT Jean-Michel | X |
| FROEHLI Jeannette | X |
| FUNFSCHILLING Jean-Claude | X |
| GAULARD Gilles | X |
| GHARBI Najette | Exc |
| GOEPFERT Monique | X |
| GREDY Marianne | Exc |
| HASSENFRATZ Denise | Exc |
| KOELL Carole | X |
| KUHN Michèle | Exc |
| LANG Denise | X |
| LAVÉ Pierre | X |
| MORTZ Robert | X |
| PICCO Christiane | X |
| RISS Monique | X |
| SCHNEIDER Chantal | X |
| SPENLIHAUER Christiane | X |
| STUTZ Geneviève | X |
| VEST Maurice | X |
| WENZINGER Marylène | Exc |
| WETTEL Lucien | X |
| WURTZ Pierre | X |

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1) Ouverture de la séance par le Président, M. Lucien WETTEL,
- 2) Approbation du compte rendu du 11 octobre 2021,
- 3) Présentation du Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) par M. Pierre DIETEMANN,
- 4) Compte-rendu de la Commission animation/ transmission par M. Pierre LAVÉ,
- 5) Compte-rendu de la Commission aménagement urbain par M. Pierre DIETEMANN,
- 6) Compte-rendu de la Commission Jeunesse/Famille/Intergénération par Dominik DEDOURS,
- 7) Point sur la conférence « la gestion du diabète » et la révision du code de la route.



1- Ouverture de la séance par le Président Monsieur WETTEL

M. le Président souhaite la bienvenue aux membres présents.

2- Approbation du compte-rendu de la séance 11 octobre 2021

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Mme LOUIS signale que le Pass sanitaire n'est pas demandé lors des réunions du Conseil des Aînés. Suite aux directives préfectorales, celui-ci ne s'applique pas aux réunions administratives, mais uniquement dans un cadre festif, sportif ou ludique. De ce fait, il n'y aura pas de verre de l'amitié, mais un présent sera remis en fin de réunion.

3- Présentation du Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) par M. Pierre DIETEMANN

Voir en pièce-jointe.

4- Compte-rendu de la Commission animation/ transmission par M. Pierre LAVÉ

Voir en pièce-jointe.

Le choix du projet retenu sera annoncé en fin de séance.

5- Compte-rendu de la Commission aménagement urbain par M. Pierre DIETEMANN

Voir en pièce-jointe.

La question du devenir du Leclerc express est évoquée, en lien avec l'implantation du futur « Hypermarché Leclerc » rue de Mulhouse.

Lors de son mandat, M. Olivier BECHT était favorable à la construction de l'hypermarché à la condition de maintenir le Leclerc express du centre-ville.

⇒ Mme LOUIS se renseignera auprès de Mme le Maire.

M. DIETEMANN revient sur le problème de cohabitation entre les cyclistes, les piétons et les trottinettes.

M. GAULARD demande à ce que le plan de circulation sur Rixheim soit revu.

⇒ Mme LOUIS propose une réunion début 2022 avec Mme le Maire et les référents de la commission.

6- Compte-rendu de la Commission Jeunesse et Famille par M. Dominik DEDOURS

Voir en pièce-jointe.

M. FREYHEIDT se charge de la présentation. Il signale que la création d'un Conseil des ados a été évoquée. Mme CARRIERE précise que cela pourrait être le prolongement du Conseil municipal des Jeunes.

⇒ La question sera évoquée avec Mme ADAM et Mme MATHIEU-BECHT.

Divers :

Mme KOËLL signale un « massacre de la végétation » dans les collines. Il semblerait qu'après l'élagage, les branchages ne soient pas ramassés et évacués. Elle précise également un mauvais entretien des chemins.

⇒ Mme LOUIS se renseignera auprès de M. REINHART des services techniques de la Ville.

Mme FROEHLY signale un manque d'éclairage au niveau des garages de la résidence autonomie « Les Glycines » côté rue des Prés, ainsi que dans le parc à l'entrée de la résidence.

⇒ À voir avec les services techniques.

Mme DRESEL évoque un problème de stationnement sur le parking au niveau du 42 rue Albert Schweitzer. La question de propriété de celui-ci est posée, à savoir si cela dépend du domaine privé (en quel cas la police municipale n'intervient pas) ou public (Ville).

⇒ À voir avec le service urbanisme

Puis il est évoqué le problème de revêtement de la route départementale en direction de Zimmersheim qui pose des problèmes sonores.

⇒ À suivre.

La question de la possibilité d'implantation d'un abri dans les collines situé en zone N (non constructible) est posée.

⇒ À voir avec le service urbanisme

Concernant la Commission animation / transmission, le choix n°2 est retenu, à savoir le balisage des collines.

7- Point sur la conférence « la gestion du diabète » et la révision du code de la route

À ce jour, 5 personnes se sont inscrites pour la conférence sur le diabète et 7 à la révision du code de la route.

En raison des conditions sanitaires, Mme LOUIS propose d'attendre le printemps.

Il sera demandé à Mme MEYER, Adjointe au Maire en charge des affaires sociales et de la santé de trouver un intervenant via une association spécifique. Cette conférence pourrait être ouverte à tous.

La police municipale sera sollicitée pour un rappel du code de la route.

Mme LOUIS signale avoir été contactée par deux classes de l'école du Centre pour la présentation de l'ouvrage « Mémoires de Vie » ainsi que par une classe de l'école des Romains après le mois de mai 2022.

Elle annonce également la démission de M. KOCYBA ainsi que retrait de Mme WENTZINGER pour quelques mois.

M. MORTZ conclue la séance avec deux citations issue du livre d'Edgard MORIN, « Leçons d'un siècle de vie » :

« Pour bien vieillir, il faut garder en soi les curiosités de l'enfance, les aspirations de l'adolescence, les responsabilités de l'adulte, et dans le vieillissement essayer d'extraire l'expérience des âges précédents ».

« Vivre est naviguer dans un océan d'incertitudes en se ravitaillant dans des îles de certitudes. Attends-toi à l'inattendu.

L'histoire humaine est relativement intelligible à posteriori mais toujours imprévisible à priori.

Aucun acquis historique n'est irréversible.

L'humain n'est ni bon ni mauvais, il est complexe et versatile.

Quand l'immédiat dévore, l'esprit dérive ».

16h00, M. WETTEL clôture la séance



Réponses aux questions posées

Constructions dans les collines en zone N

Selon de code de l'urbanisme en vigueur, aucune construction n'est autorisée à l'exception d'un abri de pâture en ossature bois, léger et démontable, nécessaire à une activité agricole, d'une superficie maximum de 20m² et ouvert sur le grand côté.

Entretien des collines

Suite à une végétation très abondante cet été, des réajustements sont à faire et une réfection des chemins ruraux est prévue. Le service urbanisme / environnement est informé de ces problématiques. Une réunion avec M. KIMMICH, Adjoint en charge de l'environnement est prévu.

Parking au niveau du 42, rue du Dr Albert Schweitzer

Ce parking appartient au domaine de l'association du syndicat de copropriété du Parc d'Entremont.

De ce fait, la police municipale n'est pas habilitée à intervenir.

Plan de circulation

La Commission environnement s'est réunie au mois de septembre. La problématique a été abordée par Mme le Maire. Affaire à suivre.

Devenir du Leclerc express

La Ville n'a plus de droit de préemption sur les terrains qui accueilleront l'hypermarché Leclerc rue de Mulhouse, étant donné que ceux-ci ont déjà été vendus.

La commission nationale a émis un avis favorable à cette construction.

Concernant le Leclerc express, il n'a pas vocation à disparaître.

Éclairage rue des Prés

Les services techniques de la ville ont été informés de ce problème. Un électricien sera chargé de voir ce qu'il est possible de faire.

Enrobée rue de Zimmersheim

Mme LOUIS s'est entretenue avec M. PISZEWSKI, Adjoint en charge de la voirie concernant les nuisances sonores liées à l'enrobée de la chaussée. Il organisera une réunion en janvier avec les techniciens de la CEA (Collectivité Européenne d'Alsace) afin de voir ce qu'ils proposent.